

Situation actuelle de la loutre, *Lutra lutra*, en Belgique et problématique de sa conservation¹

par

Roland LIBOIS² & Catherine HALLET³

SUMMARY : the European otter in Belgium today : conservation problems.

Widespread all over the country till the end of the last century, the otter has rapidly declined. In 1973 when hunting was definitely closed, the otter was already threatened and restricted to a few localities. In 1889, the Belgian Ministry of agriculture decided to pay bounties for otters, a system which was cancelled only in 1963. Game statistics of the past century allow the annual otter bag to be evaluated as roughly 25 % of the standing population.

As it is the case in other European industrialised countries, freshwater habitat loss and water pollution lead to a considerable decrease of the river carrying capacity. Almost all the rivers flowing in the Northern part of Belgium are now lifeless or at least in a very bad condition. South of the river Meuse, some accidental pollutions are regularly reported (chlorine in the river Ourthe in 1993 ; chloracetic acid in the Sûre in 1990...) and the level of organic pollution rises from year to year. Moreover, the tourism (angling, camp sites, kayak) are more and more intensive leading to major disturbances, particularly during the summer months. Finally, the Ministry of equipment is developing a policy of big hydraulic works (dams, embankments, dredging...) along the river Ourthe, one of the last to be occupied by a few otters.

RESUME

Répandue dans tout le pays au siècle dernier, la loutre a rapidement décliné. Lorsqu'on en interdit la chasse (1973), elle ne subsistait déjà plus qu'en de rares endroits.

Comme en France, elle fut persécutée sans merci dès la fin du XIX^e. En 1889, fut instauré un système de primes à la destruction qui resta en place jusqu'en 1963. Les statistiques du siècle dernier permettent d'évaluer grossièrement la pression annuelle de piégeage à au moins 25 % des effectifs en place.

¹ Contribution du Groupe loutre de la SFPEM.

² Institut de Zoologie, Quai Van Beneden, 22 B-4020 Liège, Belgique.

³ Les Malheurs, 5, B-4217 Héron, Belgique.

Comme dans les autres régions industrialisées de l'Europe, la destruction des habitats aquatiques et la pollution des eaux ont largement entamé les potentialités d'accueil des milieux pour la loutre. Pratiquement toutes les rivières situées au nord du sillon Sambre-et-Meuse sont désormais biologiquement mortes ou pour le moins très dégradées. Par ailleurs, les rivières du sud du pays subissent régulièrement de graves pollutions accidentelles (chlore dans l'Ourthe, acide chloracétique dans la Sûre...) et voient leur niveau de pollution organique augmenter d'année en année. En outre, la pression touristique y est très intense (kayaks, pêche sportive, terrains de camping). Enfin, l'administration des travaux publics prévoit la réalisation de grands projets hydrauliques (barrages, enrochements...) dans la vallée de l'Ourthe, un des tout derniers refuges de l'espèce en Belgique.

Introduction

Malgré certaines informations publiées dans des rapports circulant au niveau des instances européennes faisant état de l'extinction de l'espèce tant au Luxembourg qu'en Belgique (MACDONALD & MASON, 1992), la présence de la loutre est attestée jusqu'en été 1994 au moins, au sud de la Meuse, tant en Belgique qu'au Grand Duché de Luxembourg. Certes, le carnivore est loin d'être abondant et ses indices sont particulièrement difficiles à trouver. La recherche d'épreintes, technique habituellement utilisée pour détecter sa présence (voir p. ex. JENKINS & BURROWS, 1980 ; MACDONALD, 1983) mènerait inévitablement à conclure à sa disparition totale. En fait, c'est en menant des prospections plus approfondies que nous sommes en mesure d'assurer qu'il existe bien encore quelques loutres dans ces deux pays. Dans la présente note, nous retraçons brièvement les étapes du déclin de l'espèce et nous nous penchons sur l'état des cours d'eau afin de voir s'il est permis d'espérer le maintien, voire l'extension de ce petit noyau relictuel.

Situation passée

La **figure 1** montre sans équivoque que l'aire de répartition de la loutre englobait toute la Belgique. En raison d'un piégeage extrêmement efficace, les populations ont rapidement régressé et cela, dès la fin du siècle passé. C'est à cette époque en effet qu'un système de prime à la destruction a été instauré (Arrêté royal du 9 juillet 1889) et appliqué avec beaucoup de succès. De la publication de cet arrêté au 31/12/1895, soit sur 6¹/₂ ans, pas moins de 2 068 loutres ont été détruites en Belgique (ANONYME, 1896), ce qui correspond à un prélèvement annuel d'au moins 20 % des effectifs en place (LIBOIS, 1994). Toutefois, jusqu'à la fin des années soixante, il semble bien que la loutre ait encore fréquenté la plupart des réseaux hydrographiques du pays et du Grand-Duché voisin (HEUERTZ, 1960 ; LIBOIS, 1982 ; METSU & VAN DEN BERGE, 1987).

La **figure 2** qui reprend l'ensemble des données connues pour la période 1970-1985 montre que la loutre était encore présente dans tout le pays à l'exception des grands axes industriels : Escaut, Sambre-Meuse-Vesdre.

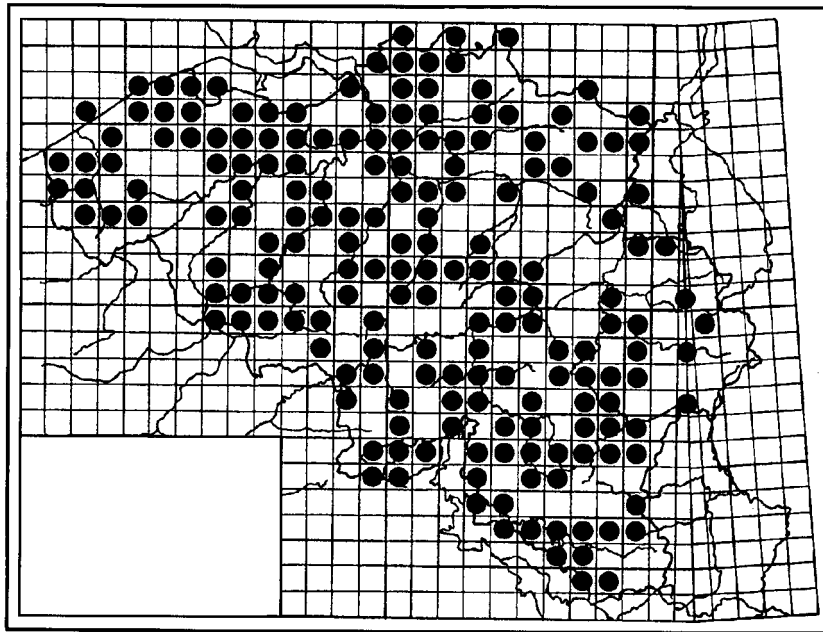


Fig. 1. Répartition de la loutre en Belgique. Individus piégés ou tués entre 1885 et 1969 (maille UTM 10 x 10 km).
Otter distribution in Belgium. Killed or trapped individuals during the period 1885-1969 (10 x 10 km UTM grid squares).

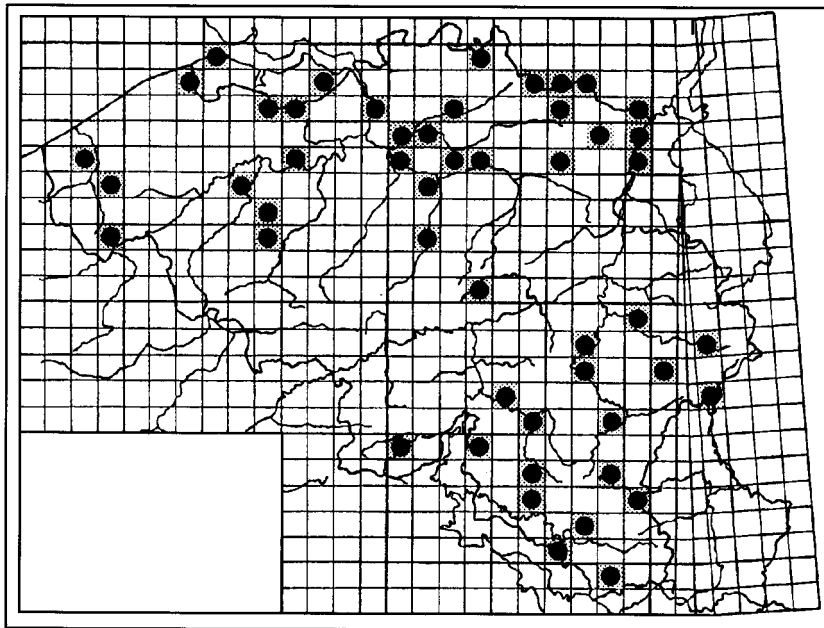


Fig. 2. Répartition de la loutre en Belgique. Observations directes ou indirectes (empreintes) de 1970 à 1984.
Otter distribution in Belgium. Observations and presence of tracks and signs from 1970 to 1984.

Situation actuelle

Les données récentes, postérieures à 1985, sont cartographiées à la **figure 3**. La plupart d'entre elles concernent des empreintes de pas découvertes à différentes époques, à l'occasion de prospections de terrain effectuées en hiver (neige) ou après des épisodes de crue. Les empreintes sont alors assez facilement mises en évidence dans les dépôts de crue constitués de particules fines (argiles, limons, sables). La présence de l'espèce semble encore être régulière sur l'Ourthe, l'Our et la Sûre. Sur cette dernière, OVERAL (1989) et SCHMIDT (1994) mentionnent la découverte d'indices probants tant côté belge que luxembourgeois sur une période allant de 1980 à 1991. Partout ailleurs, la loutre doit être considérée comme sporadique, notamment sur le Bocq et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. La découverte d'indices récents sur la Meuse tant en France, à son point d'entrée en Belgique (obs. pers., mai 1994), que sur sa portion frontalière avec les Pays-Bas (SMIT, 1991) laisse toutefois un (très) faible espoir de reprise étant donné l'exceptionnelle richesse piscicole de ces endroits, la relative quiétude dont ils jouissent et la qualité des milieux riverains.



Empreinte de loutre sur la Meuse (Chooz, mai 1994).
Otter footprint on the river Meuse.

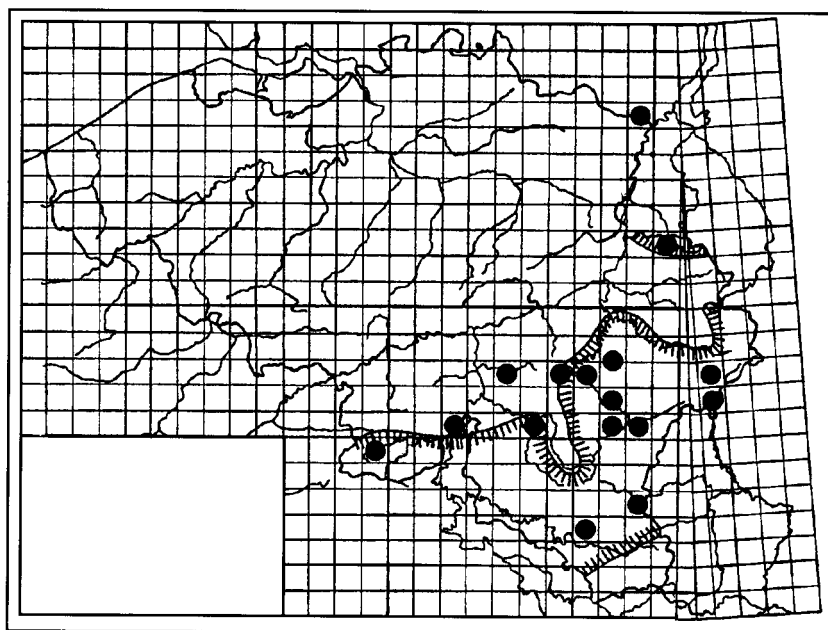


Fig. 3. Informations récentes sur la présence de la loutre en Belgique (cercles = données 1985-1994). La limite de la zone des meilleures potentialités est également indiquée (voir texte et fig. 9).
Present situation of the otter in Belgium (dots = data 1985-1994). The boundaries of the «optimal region» for otters are also indicated (see text and fig. 9).

La loutre a-t-elle encore un avenir en Belgique ?

Pour donner quelques éléments de réponse à cette question primordiale, nous avons compilé les informations existantes relatives à l'état des cours d'eau du pays. Les **figures 4 et 5** schématisent les données relatives aux indices biotiques et à trois catégories de micropolluants potentiellement dangereux pour la loutre : les pesticides organochlorés, les polychlorobiphényles et les hydrocarbures aromatiques.

A l'exception de la Méhaigne et de quelques rivières de la Campine limbourgeoise, tous les cours d'eau situés au nord du sillon Sambre et Meuse apparaissent comme étant gravement pollués, certains étant même devenus biologiquement morts. Dans cette région, à moins d'un immense effort de dépollution et de réduction générale des pollutions à la source, il n'est pas raisonnable d'espérer que la loutre puisse à nouveau se réimplanter, si ce n'est dans la Meuse mitoyenne et dans les zones d'étangs de la Campine. Dans les vallées industrielles de la Haine, de la Lys, de l'Escaut, de la Senne, de la Sambre et de la Meuse, les risques écotoxicologiques paraissent également très importants.

Dans le sud du pays, la situation est beaucoup moins alarmante mais des anomalies graves relatives aux métaux lourds (Cd, Cr, Hg, Pb et Zn) touchent certaines rivières : Viroin, Sambre, Meuse, Amblève, Vesdre (**fig. 6**). La carte des ressources piscicoles (**fig. 7**) ne fait que souligner la dégradation importante des rivières du bassin de l'Escaut ainsi que des affluents de la rive droite de la Sambre. Dans le bassin de la Meuse, une bonne portion de l'Amblève est dans

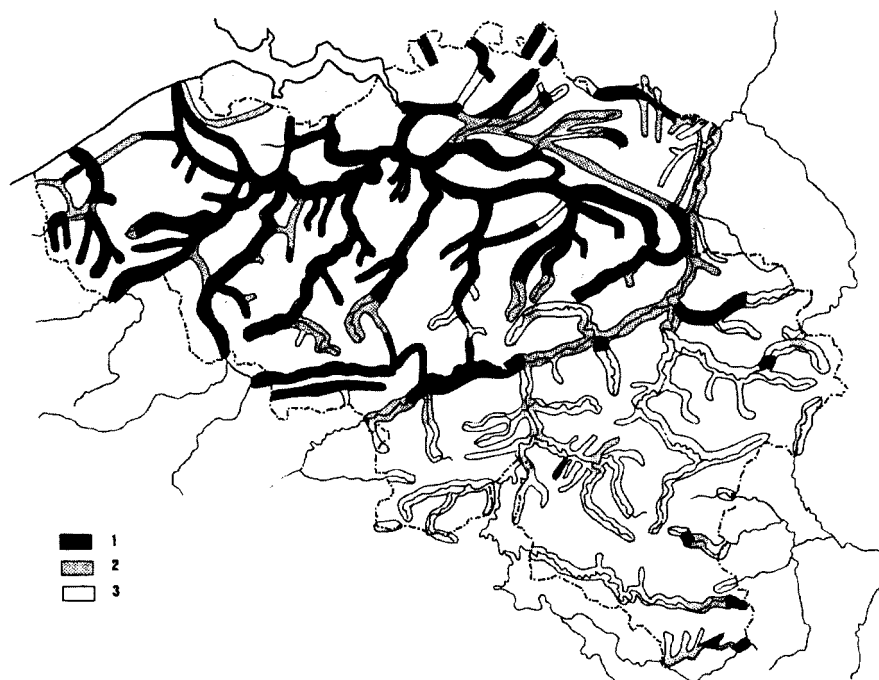


Fig. 4. Carte simplifiée des indices biologiques des principaux cours d'eau de Belgique (d'après I.H.E., 1990).

1 : mauvaise qualité (indice ≤ 4)

2 : qualité moyenne ($4 < \text{indice} < 7$)

3 : qualité bonne à excellente (indice ≥ 7).

Simplified map of the biotic indexes of the main Belgian watercourses (after I.H.E., 1990).

1 : *Bad quality (index ≤ 4)*

2 : *Medium quality ($4 < \text{index} < 7$)*

3 : *Good or excellent quality (index ≥ 7).*

une situation grave, la Vesdre et ses affluents sont pratiquement dépourvus de poissons (acidité naturelle sur les têtes de bassin, pollution grave à l'aval) et le Geer est mort.

La **figure 8** présente d'autres types de risques : il s'agit des détériorations physiques du milieu. Les berges des voies navigables (Sambre et Meuse, principalement) ont subi des aménagements lourds et très destructeurs (murs de quai verticaux, perrés maçonnés) sur la plus grande partie de leur cours. Les berges naturelles ne subsistent plus qu'en de rares endroits. Ainsi, de Namur à la frontière hollandaise (env. 80 km), elles sont réduites à deux tronçons d'environ 500 m chacun, l'un à Namèche, l'autre à Bas-Oha. En amont de Namur, les aménagements n'ont pas été aussi poussés mais l'urbanisation en bord de fleuve (maisons, villages de vacances) a fait disparaître la plupart des milieux potentiellement intéressants pour la loutre.

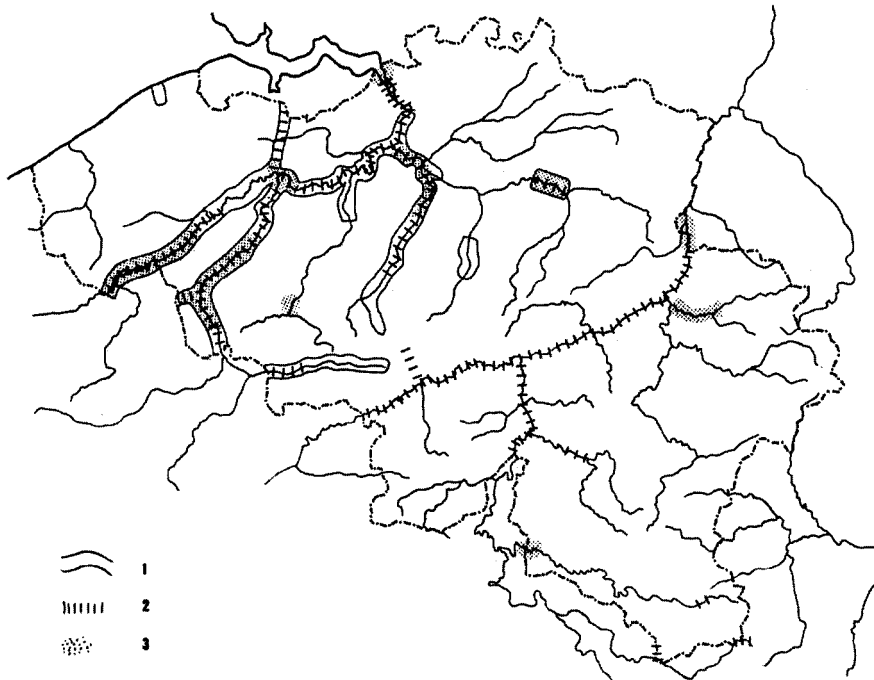


Fig. 5. Concentrations de différents micropolluants dans les eaux de surface. 1 : Organochlorés > 30 ng/l ; 2 : Hydrocarbures aromatiques > 100 ng/l ; 3 : Polychlorobiphényles > 7 ng/l. Les valeurs limites sont les normes légales (d'après I.H.E., 1990).
Concentrations of different micro-pollutants in surface waters. 1 : Chlorinated hydrocarbons > 30 ng/l ; 2 : Aromatic hydrocarbons > 100 ng/l ; 3 : PCB's > 7 ng/l. The indicated values are legal thresholds (after I.H.E., 1990).

Par ailleurs, la pratique du kayak s'est considérablement répandue, tout particulièrement sur les biefs de rivière où des entreprises de location se sont installées : Semois, Viroin, Ourthe et surtout Lesse où pas moins de 2 000 embarcations sont mises en location. L'exercice en masse de ce sport entraîne un cortège de nuisances : bruit et dérangements permanents pendant la journée, raclage des hauts fonds en période de basses eaux ; aménagement de passes à bateaux impliquant l'enlèvement d'îlots, le surcreusement du lit, certaines atteintes aux berges ; banalisation des abords, notamment au niveau des points d'embarquement/débarquement etc.

Tenant compte de ces différents facteurs, nous avons tracé une carte des risques et des potentialités pour la loutre (**fig. 9**). La zone des meilleures potentialités correspond aux bassins des grands affluents de la Meuse : Semois, Viroin, Lesse et Ourthe ainsi qu'à deux affluents du Rhin : la Sûre et l'Our.



Fig. 6. Métaux lourds dans les cours d'eau de la Région wallonne. 1 : Situation gravement anormale ; 2 : Situation préoccupante (d'après I.H.E., 1990).
Heavy metals concentrations in the rivers of the Région wallonne. 1. Severe abnormalities ; 2 : Situation with concern (after I.H.E., 1990).

Toutefois, certains risques sont clairement identifiés à l'intérieur de cette zone :

- * présence de hautes teneurs en métaux lourds dans le Viroin et l'Amblève ainsi que dans la Meuse ;
- * modification du cours de l'Ourthe par l'édification de barrages écrêteurs ou de plans d'eau à vocation touristique ainsi que par des dragages et des travaux de stabilisation des berges ;
- * construction de réseaux d'égouttage dans les villages ardennais sans que des mesures d'épuration en fin de collecteur ne soient prévues simultanément ;
- * risques de pollutions accidentelles graves, notamment consécutives à des accidents routiers impliquant le transport de substances dangereuses.

La zone des potentialités telle que nous l'avons définie ne tient pas compte de la qualité des habitats riverains. Elle indique plutôt la région où l'effort de prospection mérite d'être maintenu, où un travail précis devrait être

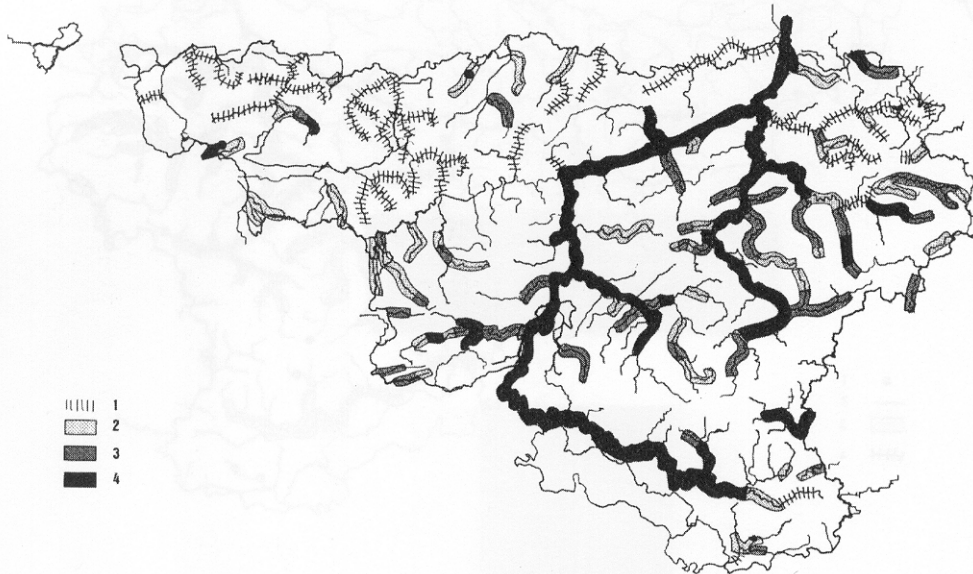


Fig. 7. Ressources piscicoles des principaux cours d'eau de la Région wallonne (simplifié, d'après PHILIPPART et VRANKEN, 1983). 1 : Poissons absents ou très rares ; 2 : biomasse comprise entre 1 et 49 kg/km ; 3 : biomasse comprise entre 50 et 249 kg/km ; 4 : Biomasse piscicole supérieure à 249 kg/km.

Fish biomass in the main watercourses of southern Belgium (modified after PHILIPPART et VRANKEN, 1983). 1 : Nearly no fish ; 2 : Low fish biomass ($1 < B < 49$ kg/km). 3 : Medium fish biomass ($50 < B < 249$ kg/km) ; 4 : Fish biomass ≥ 250 kg/km.

effectué pour que les services responsables de la conservation de la nature puissent identifier les biès et les milieux riverains à protéger de toute urgence et où toute l'attention des décideurs est requise pour préserver ou améliorer la qualité biologique des cours d'eau. Par extension, c'est également dans cette zone que devraient se situer les éventuelles opérations de renforcement de population s'il s'avère que leur utilité et que leur faisabilité soient démontrées à l'avenir.

Actuellement, ces manipulations nous paraissent prématurées car trop d'incertitudes subsistent quant aux conséquences de la construction généralisée de réseaux d'égouttage en Ardenne sur la charge polluante des rivières ; quant au niveau de contamination des poissons par différents micropolluants susceptibles d'affecter la loutre (ex. : PCB) ; quant à la poursuite d'une politique d'aménagements hydrauliques de grande envergure, principalement sur l'Ourthe et certains de ses affluents et surtout quant à l'importance des effectifs survivants et à leurs réelles capacités de réextension.

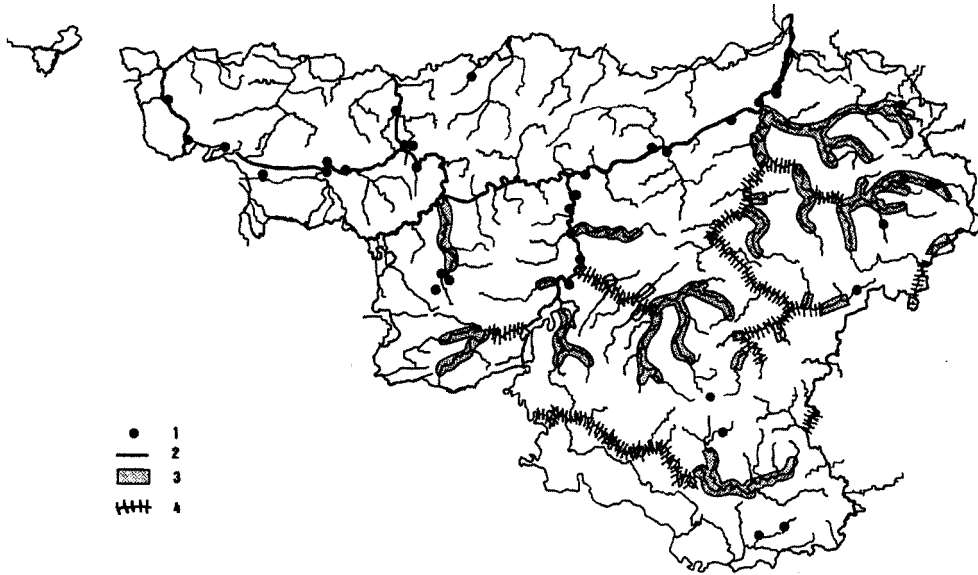


Fig. 8. Carte simplifiée de l'utilisation des cours d'eau wallons à des fins récréatives ou économiques (d'après HALLET, 1993).

1 : lieux de baignade et pistes de sports nautiques (jet-skis, hors-bords...)

2 : voies navigables

3 : pratique du kayak

4 : locations commerciales de kayaks.

Simplified map of Wallony showing the main touristic or economic uses of the rivers (after HALLET, 1993).

1 : bathing and aquatic sports (sailing, motor boats...) places

2 : navigable watercourses

3 : practice of the kayak (individual use)

4 : kayak renting.

Conclusions

Depuis la remise aux autorités publiques d'un rapport sur les mammifères menacés de disparition en Région wallonne (LIBOIS, 1982), aucune mesure n'a véritablement été prise sur le terrain pour améliorer les chances de survie de la population relictuelle de loutres. Le problème n'est évidemment pas simple. Etant donné l'étendue du domaine vital individuel chez cette espèce, il est parfaitement illusoire de penser que la mise en réserve naturelle de quelques ares d'étangs, de fonds humides ou de quelques kilomètres de berges puisse suffire. Ces mesures sont sans doute utiles pour conserver certains milieux de bonne qualité et constituer un réseau de zones de quiétude mais c'est toute la gestion de l'espace sauvage, et singulièrement des rivières, qui doit être repensée pour tenir compte de la volonté, si elle existe, de préserver l'espèce à long terme.

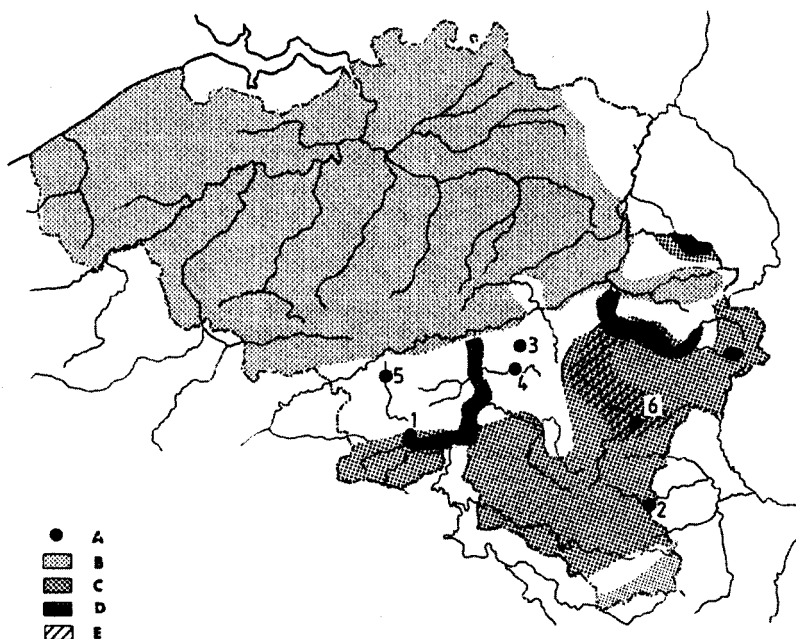


Fig. 9. Carte synthétique des capacités d'accueil et des menaces principales pour la loutre en Belgique.

A. : pollutions accidentelles récentes : 1 : lindane (Ry de Grammont, étangs de Roly, mai 1988) ; 2 : acide monochloracétique (Sûre, avril 1990) 3 : hydrocarbures (Samson, printemps 1992) 4 : engrais (Bocq, printemps 1992) 5 : hydrocarbures (Eau d'Heure, août 1992) , 6 : chlore (Ourthe, août 1993)

B. : zones d'exclusion de la loutre

C. : zone des meilleures potentialités

D. : zones à hauts risques toxicologiques

E. : zone des grands projets d'aménagements hydrauliques.

Main threats and potentialities for the otter in Belgium.

A. : recent accidental pollutions : 1 : lindane (Ry de Grammont, ponds of Roly, May 1988) ; 2 : monochloracetic acid (Sûre, April 1990) ; 3 : gas-oil (Samson, spring 1992) ; 4 : chemical fertilizers (Bocq, spring 1992) ; 5 : gas-oil (Eau d'Heure, August 1992) ; 6 : chlorine (Ourthe, August 1993)

B. : otter exclusion area (heavy water pollution, no fish)

C. : otter best potentialities area

D. : high toxicological hazards areas

E. : big hydraulic projects area (dams, dredgings, embankments...).

Dans ce contexte, l'avenir de la loutre dans notre pays, son extinction totale ou son redéploiement, sera tributaire de notre attitude générale vis-à-vis des valeurs que représentent notre patrimoine naturel, de notre volonté à les préserver et à les restaurer car ce ne sont pas les moyens techniques ni les instruments juridiques (Convention de Berne, Directive CEE 92/43 p. ex.) pour le faire qui manquent.

BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME (1896). — La destruction des loutres en Belgique. *Bull. pêche & pisciculture pratique*, 9.
- HALLET C. (1993). — Flore-Faune : tourisme et loisirs. 184-193 in : *Etat de l'Environnement wallon*, Ministère de la Région wallonne, D.G.R.N.E., Jambes.
- HEUERTZ M. (1960). — Aperçu sur la fréquence et la répartition de la loutre au Grand Duché de Luxembourg (1949-1954). *Bull. Soc. Nat. Luxembourgeois*, 65 : 93-95.
- I.H.E. (1990). — *Etat de l'environnement 1990*. Ministère de la Santé publique et de l'environnement, Bruxelles.
- JENKINS D. & BURROWS G.O. (1980). — Ecology of otters in Northern Scotland. III. The use of faeces as indicators of otter density and distribution. *J. anim. Ecol.*, 49 : 755-774.
- LIBOIS R.M. (1982). — Atlas provisoire des mammifères sauvages de Wallonie. Distribution, écologie, éthologie, conservation. *Cahiers Ethologie appliquée*, 2, suppl. 1-2, 207 p.
- LIBOIS R.M. (1994). — La loutre, *Lutra lutra*, en Belgique. situation désespérée ? Actes séminaire intl. « *La loutre au Luxembourg et dans les pays limitrophes* ». Ed. Groupe loutre luxembourgeois, Luxembourg, p. 23-26.
- MACDONALD S.M. (1983). — The status of the otter (*Lutra lutra*) in the British isles. *Mammal Rev.*, 13 : 11-23.
- MACDONALD S.M. & MASON C. (1992). — Statut et besoins de conservation de la loutre (*Lutra lutra*) dans le Paléarctique occidental. Doc. T-PVS (92) 43, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 47 p.
- METSU I. & VAN DEN BERGE K. (1987). — *De otter in Vlaanderen*. Rapport Nation. Campagne Bescherming Roofdieren, Gavere, 140 p.
- OVERAL B. (1989). — La loutre dans la Haute-Sûre. *Bull. Soc. Nat. luxembourgeois*, 89 : 7-19.
- PHILIPPART J.CI. & VRANKEN M. (1983). — Atlas des poissons de Wallonie. Distribution, écologie, éthologie, pêche, conservation. *Cahiers Ethologie appliquée*, 3, suppl. 1-2, 395 p.
- SCHMIDT G. (1994). — Evolution du statut de la loutre au Grand-Duché de Luxembourg et premières actions déjà menées. Actes séminaire intl. « *La loutre au Luxembourg et dans les pays limitrophes* ». Ed. Groupe loutre luxembourgeois, Luxembourg, p. 31-35.
- SMIT M.D. (1991). — *Otterinventarisatie Limburg*. Rapp. Stichting Otterstation Nederland & Zoogdierenwerkgroep Natuurhist. Genootsch. Limburg, Groningen, 29 p.